

Décès:

- : M. Claude PORTHAULT, le 07 mars 2014.

Le Club des Fils D'Argent

Samedi 14 Juin 2014

« La marche des moulins de la CHOISILLE »



Le club « les fils d'argent » de CHARENTILLY, organise * la marche des moulins de la CHOISILLE * longue de 8 kilomètres environ (pour la recherche MEDICALE), suivie d'un repas à la salle Madeleine GUILLEMOT .

Au retour pot de l'amitié pour tous .

Accueil : 9 heures Départ : 9 heures 30
Marche & encas: 6 € - Marche-encas & repas: 16 €
repas seul : 14 €

Inscriptions: Mme PIOFFET Michelle : 02 47 56 60 07
Mme JAUNASSE Michèle : 02 47 56 63 06
M r GUERCHE Claude : 02 47 56 61 54



1914 - 2014
Commémoration

Le club « les fils d'argent » en association avec l' UNC de CHARENTILLY, Messieurs MANS; CHAMEROIS et BRUNEAU projettent de faire une exposition pour la commémoration des 100 ans de la guerre : le 21 Septembre 2014 à la salle Madeleine Guillemot , Pour se faire, merci aux personnes ayant des photos, objets, costumes, documents ou autres de contacter :

- M MANS : 02 47 56 68 22 - M CHAMEROIS : 02 47 56 71 52
- M BRUNEAU : 02 36 16 34 40 - M GUERCHE : 02 47 56 61 54

Résultat des Elections Municipales
et communautaires - du 23 mars 2014

Inscrits : 932 électeurs
Votants : 648 soit 69.53%
Votes exprimés : 616 soit 66.09 %
Liste P. Lehagre : 357 voix soit 57.95 %
Liste S. Hatwell : 259 voix soit 42.05 %



Le Maire

M. Patrick LEHAGRE

Les adjoints

M. Jean AGEORGES M. Jacques MOTARD
Mme Yvette DUTERTRE Mme Muriel CHERUAU

Conseiller délégué

M. Ghislain GUYON

Les conseillers municipaux

Mme Christine LAVEAU Mme Christiane MACHEFER
M. Yann JAUNASSE Mme Marie-Pierre CHUM
M. Alain GAUTIER Mme Martine DEMEURE
M. Sydney HATWELL Mme Valérie BOUIN
M. Jacques BOULLENGER -



INSCRIPTIONS A L'ECOLE

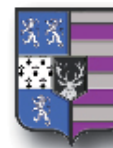


Si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2014/2015 ou s'il est né en 2011, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école,

LE LUNDI 5 MAI de 13H30 à 17h30.
LE MARDI 6 MAI DE 16H30 à 17H30
LE VENDREDI 9 MAI de 16H30 à 17H30

Vous devrez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription. Pour que l'admission de vos enfants soit enregistrée, vous devez vous présenter à l'école avec: le livret de famille, un certificat médical d'aptitude, et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication, le certificat d'inscription délivré par la Mairie, un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'école en téléphonant au 02.47.56.70.48.



Charentilly

Mairie
2B Rue du
clas Faroux
37390 Charentilly



« Lune d'avril Ne passe pas sans gelée. »

L'Echo du Village

Avril 2014

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 Mars 2014



ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2013 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte de Gestion de la Commune de l'exercice 2013 Investissement

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		10072		128952
Opération de l'exercice	496673	611784	747558	971469
TOTAL	496673	621856	747558	1100421
Résultat de clôture	125810			223910
Reste à réaliser	163830	10000		
Total cumulé	289013	10000	0	223910
Résultat définitif	279013			223910

Pour Mémoire

Déficit antérieur reporté (report à nouveau – débiteur)

Excédent antérieur	139 024,57 €
Virement à la section d'investissement	84 886,24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	94 958,73 €
Résultat cumulé au 31/12/2013	223 910,81 €
EXCEDENT AU 31/12/2013	223 910,81 €

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2013 SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		55752		81562
Opération de l'exercice	602624	23331	88850	179402
TOTAL	602624	279084	88850	260965
Résultat de clôture	379293			90552
Reste à réaliser	75445	360000		
Total cumulé	454738	360000	0	90552
Résultat définitif	94738			90552

Création ou Modification des noms de rues comme suit :

- L'Allée des Chevalleraies se substitue à l'impasse des Chevalleraies
 - L'Allée des Vignes de la Carrière (Allée partant du CR 24 parallèle à la RD 938) au lieu dit les Vignes de la carrière
 - L'Allée du Gâte-Soie (Allée partant de la RD 938 vers le Gâte-Soie)
 - L'Allée de la Goguerie (Allée partant de la RD 938 vers la Goguerie)
 - L'Allée de la Touche (Allée de la RD 938 vers la Petite Touche)
 - L'Allée des Petites Mauriceries (Allée partant de la VC 4 vers les Petites Mauriceries)
 - L'allée des Caves Malveau (Allée partant de la RD 938 vers les Caves Malveau)
- Précise que les démarches nécessaires relatives à la prise en

compte de ces modifications seront effectuées, notamment auprès des services du cadastre et de La Poste.

AGENCE POSTALE

Notification de la commission de La Poste, de l'octroi d'une subvention de 47 000,00 € pour la création d'une agence postale communale.

il sera également accordé :

- Une indemnité exceptionnelle d'installation de 2 988,00 €,
- Une indemnité compensatoire mensuelle de 996,00 €,
- Que cette agence postale devrait être opérationnelle à partir du 1er septembre 2014, dans les locaux provisoires de la Mairie dans l'attente de sa reconstruction.



Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Mars 2014



1 - ELECTION DU MAIRE

M. Patrick LEHAGRE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

2 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents d'approuver la création de quatre postes d'Adjoints au Maire.

3 - ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Election du Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième adjoint :

A 20h48 Monsieur le Maire propose de laisser 3 minutes aux membres du Conseil Municipal pour constituer les listes.

A 20h49 Monsieur Jacques BOULLENGER déclare qu'il n'y aura pas d'autres listes de déposées. Le conseil Municipal est donc passé au vote.

- M. AGEORGES a présenté une liste composée comme suit :
- M. Jean AGEORGES - • M. Jacques MOTARD,
- Mme Yvette DUTERTRE - • Mme Muriel CHERIAU

La liste de M. Jean AGEORGES ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

Premier adjoint	M. Jean AGEORGES
Second adjoint	M. Jacques MOTARD
Troisième adjointe	Mme Yvette DUTERTRE
Quatrième adjointe	Mme Muriel CHERIAU

4- CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER DELEGUE

Considérant que les Adjoints sont tous titulaires d'une délégation, Considérant que les délégations proposées seraient les suivantes :

Conseiller délégué :

- Communication,
- Relation avec les associations locales et extra-locales,
- Relation avec les adolescents et jeunes adultes de la commune,
- Relations de voisinage,
- Relations artisans et commerçants,
- Sport & aménagement s'y afférents.

Monsieur le Maire expose :

Que ces délégations sont génératrices d'un investissement assidu et qu'il convient de le prendre en considération.

M. Ghislain GUYON, est élu par le Conseil Municipal au poste de conseiller délégué.

En fin de séance, Monsieur le Maire expose que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 4 avril 2014 à 19h30 et, que les autres réunions se dérouleront le 1er mardi de chaque mois à 19h00.

Réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue.
- le mardi 6 Mai 2014 - 19h, Mairie provisoire.

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)
www.charentilly.com rubrique PV Conseils



Fêtes du Village

Les bénévoles désirant aider à la réussite de la journée du 5 juillet, sont invités à participer à la réunion d'information du 25 Mai, 20h à la Mairie.

